

UNE RÉMUNÉRATION DES AGENTS SUPÉRIEURE À CELLE DES AGENTES :

SE RENSEIGNER & PRENDRE CONTACT

Solidaires SYNDICAT NATIONAL
Finances
Publiques

**ÉGALITÉ
POUR TOUSTES !**

Rémunérations nettes mensuelles moyennes 2020

	HOMMES	FEMMES	DIFFÉRENCE	% DE DIFFÉRENCE
Titulaires A+	9 345,00 €	8 889,00 €	- 456,00 €	- 5,13 %
Titulaires A	3 996,00 €	3 858,00 €	- 138,00 €	- 3,58 %
Titulaires B	2 531,00 €	2 557,00 €	+ 26,00 €	+ 1,02 %
Titulaires C	1 974,00 €	2 020,00 €	+ 46,00 €	+ 2,28 %
Non-titulaires - Contractuel-les	2 733,00 €	1 983,00 €	- 750,00 €	- 37,82 %
Non-titulaires - Ouvriers Cadastre	2 599,00 €	2 385,00 €	- 214,00 €	- 8,97 %
Non-titulaires - Berkany	1 679,00 €	1 354,00 €	- 325,00 €	- 24 %

De grandes inégalités de rémunérations existent entre les femmes et les hommes. Malgré les idées reçues, le statut de la Fonction publique n'est pas le garant de rémunérations égales. Les différences sont majoritairement liées aux primes et indemnités relatives aux postes occupés. Les traitements plus élevés des femmes en catégories B et C sont le résultat de leurs plafonnements dans ces grades. Les plus forts taux de différence s'observent sur les plus précaires : les collègues non-titulaires contractuel-les. C'est un élément supplémentaire en faveur de la titularisation que Solidaires Finances Publiques réclame.



Les sites internet syndicaux :

- pour la DGFIP, celui de **Solidaires Finances Publiques** : <https://solidairesfinancespubliques.org/>,

avec une rubrique consacrée à l'égalité Femme/Homme : <https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/nos-engagements/egalite-femme-homme.html>

- pour les Ministères Économiques et Financiers, celui de Solidaires Finances : <http://solidairesfinances.fr/>

- pour la Fonction publique et l'interprofessionnel, celui de l'Union syndicale Solidaires : <https://solidaires.org/>

Le site internet d'**ATTAC**, association qui œuvre pour la justice fiscale, sociale et écologique et dont est membre fondateur Solidaires Finances Publiques : <https://france.attac.org/>

Pour prendre contact avec nous en national :

contact@solidairesfinancespubliques.org
egalite.femmes-hommes@solidairesfinancespubliques.org
01 44 64 64 44

Pour prendre contact avec nous en local, l'annuaire en ligne des sections pour trouver celle qui vous intéresse :

<https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/annuaire.html>

Carrières salaires

**l'égalité
Femmes / Hommes à
l'épreuve des chiffres !**



**Le 8 mars,
c'est toute l'année !**

L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES : UN CHOIX SOCIÉTAL ET SYNDICAL

Solidaires Finances Publiques porte un syndicalisme de transformation sociale. Son action passe notamment par l'égalité entre les femmes et les hommes, dans tous ses aspects sociétaux.

Cela se traduit par nos engagements sur les temps forts que sont les journées du 8 mars (journée internationale de lutte pour les droits des Femmes) et du 25 novembre (journée internationale de lutte contre les violences faites aux Femmes) mais aussi et surtout au quotidien pour que cette égalité soit enfin réelle.

A la DGFIP, cela se traduit par notre engagement en matière de suivi des violences sexistes et sexuelles qui ont lieu dans le cadre du travail, en lien avec les CHSCT mais aussi par nos travaux en matière de carrière des agentes et des agents.

Le plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de la DGFIP pour 2020-2022, est insuffisant et incomplet. Pas de moyens budgétaires alloués, pas de sanctions s'il n'est pas respecté.

Il est composé de 5 axes, eux-mêmes déclinés en 20 mesures :

- mieux articuler vie professionnelle et vie personnelle,
- lutter contre les stéréotypes de genre pour favoriser la mixité des métiers,
- garantir l'égalité salariale et l'égalité effective dans les parcours professionnels,
- prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles,
- améliorer la gouvernance pour un déploiement efficace de la politique en faveur de l'égalité femmes-hommes.

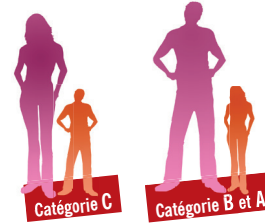
Solidaires Finances Publiques, en lien avec son réseau militant local, est présent pour s'assurer que ce plan sera bien appliqué par la DGFIP et pour apporter des améliorations à celui-ci. Toutes les instances nationales et locales sont autant d'occasions de porter la voix et les attentes des personnels.

Solidaires Finances Publiques lutte et continuera de lutter jusqu'à l'obtention d'une égalité effective entre les agentes et les agents de la DGFIP.

DU RECRUTEMENT AU DÉPART, UNE CARRIÈRE INÉGALE À LA DGFIP

Recrutement : les femmes sont...

majoritaires en catégorie C (64,08%) et minoritaires en catégories B et A (49,90% et 47,37%).



Promotions internes : les femmes sont...

largement majoritaires dans ces voies d'évolution de carrière que sont les concours internes (61,80%), examens professionnels (68,31%), listes d'aptitude (63,16%) pour les changements de catégorie ou concours et examens professionnels (58,13%), tableaux d'avancement (61,63%) pour les changements de grade.



Positions administratives : les femmes sont...

toujours en tête pour le congé parental (87,88%), la disponibilité (61,98%) et le congé sans traitement (65,38%).



NB : chiffres issus du Rapport Social Unique DGFIP 2020

La carrière des femmes reste la plus touchée par les choix de société, en matière de gestion de la famille, et de l'administration, notamment en matière de concours, concernant leurs possibilités d'évolutions.

Solidaires Finances Publiques réclame que la DGFIP joue pleinement son rôle d'ascenseur social.

INÉGALITÉS SALARIALES FEMMES-HOMMES À LA DGFIP

A la DGFIP, fonction égale, rémunération égale ?

Sur le papier peut-être, en réalité à nuancer grandement. Du fait de l'impact du déroulé de carrière haché et du temps partiel encore largement pris par les femmes (84,09% des temps partiels).

Le Rapport Social Unique DGFIP 2020 confirme ainsi que les femmes ressentent la plus grande masse salariale en termes de rémunération nette, hors primes, en catégories B et C. Lien est fait avec le déroulé de carrière moins avantageux pour les femmes. Le RSU informe également que les hommes touchent plus de primes et indemnités que les femmes (32,48% contre 29,44% dans la rémunération globale). La DGFIP reconnaît elle-même les différences de rémunération liées aux postes occupés et aux évolutions de carrière.



Solidaires Finances Publiques exige une réelle égalité des droits à évoluer dans sa carrière, une réelle égalité salariale et refuse tout système de rémunération au mérite qui ne peut que développer encore plus l'arbitraire, notamment entre les hommes et les femmes !